

MAIRIE DE LANGAN :



02-99-23-22-63



accueil@langan.fr

<http://www.langan.fr>

Horaires d'ouverture :

Lundi :
14h ⇨ 17h

Mardi :
9h ⇨ 12h
14h ⇨ 17h

Mercredi :
9h ⇨ 12h
14h ⇨ 17h

Vendredi :
9h ⇨ 12h
14h ⇨ 17h

Samedi :
10h ⇨ 12h
(hors vacances scolaires
et jours fériés)

Permanence des élus :

Samedi 10h ⇨ 12h
(hors vacances scolaires
et jours fériés)

Sommaire

INFOS PRATIQUES	2
L'ACTU DE LA COMMUNE	3
COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX	3
RECRUTEMENT AGENT D'ENTRETIEN ESPACES VERTS	4
REPAS DES AINÉS (70ANS ET +...)	5
INCIVILITÉS SUR TERRAIN DE FOOT	5
RAPPEL RÈGLEMENT D'URBANISME	5
COMMISSION BÂTIMENT DU 5 JUIN 2023	5
GESTION ET ENTRETIEN DU CIMETIÈRE COMMUNAL	7
ÉCOLE DU VIEUX MUR : PRIX ECODO POUR LES CM	8
DÉPART DE MARIE (MADISON CAFÉ)	8
OUVERTURE DU BARBE ROUGE	8
NOUVEAU À LANGAN : VENTE DIRECTE DE PRODUITS LOCAUX À LA FERME	9
INFOS DIVERSES	10
CIVISME	10
CONCILIATEUR DE JUSTICE	10
RACCOURCI SITE DE LANGAN SUR SMARTPHONE	11
SUPERACTIFS / CESU	12
AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES DÉPARTS DE FEUX	13
CANICULE, SOYONS TOUS VIGILANTS	14
LES GREFFÉS	14
UN PETIT TOUR À LA BIBLIOTHÈQUE...	15
OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES	18
TRAVAUX	19
FAMILLES SOLIDAIRES	20
SOPHROLOGUE	20
OSTÉOPATHE	21
COMICE AGRICOLE	21
STRUCTURE DE JEUX PRÉ-BESNARD	21
DANS LA MÉTROPOLE...	22
PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE	22
TRI À LA SOURCE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES	23
DU CÔTÉ DES ASSOS	24
SIM	24
ASSOCIATION LANGAN FESTIVITÉS	26
ASSOCIATION SPORTIVE DE ROMILLÉ	26
COMITÉ DES FÊTES	27
À VOS AGENDAS	27



Un village dans la métropole



HORAIRES DE NOS COMMERCES



	Boulangerie		Maison Gallais		Le Barbe Rouge	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	Recherche de solution en cours. Dépôt de pain à la boucherie.		Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mardi			8h30 - 13h	15h - 19h15	10h - 14h	17h - 23h
Mercredi			8h30 - 13h	Fermé	10h - 14h	17h - 23h
Jeudi			8h30 - 13h	15h - 19h15	10h - 14h	17h - 23h
Vendredi			8h30 - 13h	15h - 19h15	10h - 14h	17h - 3h
Samedi			8h30 - 13h	15h - 19h	Fermé	17h - 3h
Dimanche			Fermé	Fermé	10h - 21h	
Vacances d'été			Du 22/07 au 15/08 inclus			

COLLECTE DES DÉCHETS



Ordures ménagères
Le mercredi matin



Déchets recyclables
Le mardi les semaines impaires



Jours fériés !!!

JUILLET 2023	AOÛT 2023	SEPTEMBRE 2023
1 S	1 M	1 V
2 D	2 M	2 S
3 L	3 J	3 D
4 M	4 V	4 L
5 M	5 S	5 M
6 J	6 D	6 M
7 V	7 L	7 J
8 S	8 M	8 V
9 D	9 M	9 S
10 L	10 J	10 D
11 M	11 V	11 L
12 M	12 S	12 M
13 J	13 D	13 M
14 V	14 L	14 J
15 S	15 M	15 V
16 D	16 M	16 S
17 L	17 J	17 D
18 M	18 V	18 L
19 M	19 S	19 M
20 J	20 D	20 M
21 V	21 L	21 J
22 S	22 M	22 V
23 D	23 M	23 S
24 L	24 J	24 D
25 M	25 V	25 L
26 M	26 S	26 M
27 J	27 D	27 M
28 V	28 L	28 J
29 S	29 M	29 V
30 D	30 M	30 S
31 L	31 J	

BIBLIOTHÈQUE (HORS VACANCES SCOLAIRES)



Mardi : 16h - 18h
Mercredi : 16h - 18h
Vendredi : 8h30 - 11h
Samedi : 10h - 12h

HORAIRES DES MESSES À LANGAN

Messe le 3^{ème} samedi de chaque mois à, 18h30 en été.

Le samedi 15 juillet 18h30

Le samedi 19 août 18h30

Le samedi 16 septembre 18h30



Messe en semaine : le mercredi 9h15

Langan // Paroisse Sainte-Croix de la Flume 02 99 69 90 26

courriel : presbytere.geveze@gmail.com

« S'ouvrir aux autres pour être heureux »

HORAIRES DES SERVICES SUR ROMILLÉ



	Bureau de poste		Déchetterie	
	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
<i>Lundi</i>	<i>Fermé</i>	<i>Fermé</i>	<i>Fermé</i>	14h – 18h
<i>Mardi</i>	<i>Fermé</i>	14h – 17h	<i>Fermé</i>	14h – 18h
<i>Mercredi</i>	<i>Fermé</i>	14h – 17h	9h – 12h	14h – 18h
<i>Jeudi</i>	<i>Fermé</i>	14h – 17h	<i>Fermé</i>	<i>Fermé</i>
<i>Vendredi</i>	<i>Fermé</i>	14h – 17h	<i>Fermé</i>	14h – 18h
<i>Samedi</i>	9h00 – 12h00	<i>Fermé</i>	9h – 12h	14h – 18h
<i>Dimanche</i>	<i>Fermé</i>	<i>Fermé</i>	<i>Fermé</i>	<i>Fermé</i>

L'ACTU DE LA COMMUNE

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Avril 2023 :

- Affectation du résultat 2022
- Budget 2023

Mai 2023 :

- Compte de gestion et compte administratif 2022
- Élaboration du futur Programme Local de l'Habitat 2023-2028 – avis du Conseil municipal de Langan
- Recrutement d'un archiviste vacataire
- Portant modification du tableau des emplois et des effectifs
- Pour le recrutement d'un agent contractuel en cas d'accroissement temporaire d'activité ou d'accroissement saisonnier d'activité

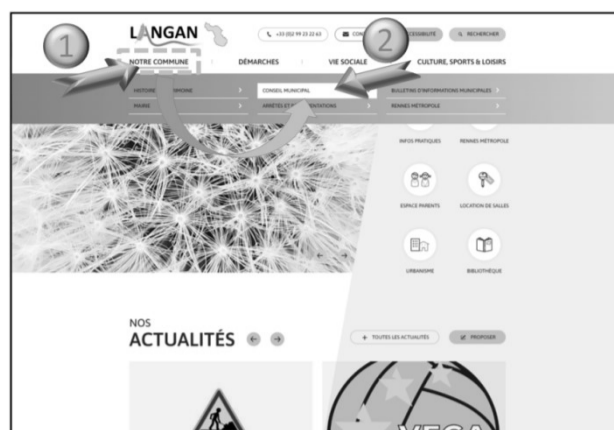
Juin 2023 :

- Recrutement d'un stagiaire
- Tarifs périscolaires au quotient familial et dispositif cantine à 1€
- Cotisation AUDIAR

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux en mairie ou sur notre site internet, en cliquant ainsi :

Menu

- ↳ Notre Commune
- ↳ Conseil Municipal
- ↳ Séance
- ↳ Délibération



RECRUTEMENT AGENT D'ENTRETIEN ESPACES VERTS

La commune recrute un agent d'entretien des espaces verts à temps complet (35h).

L'offre d'emploi est en ligne sur le site

<https://www.emploi-territorial.fr>

Vous pouvez également candidater directement auprès de la mairie en déposant votre CV et votre lettre de motivation.



REPAS DES AINÉS (70ANS ET +...)

Le repas du mercredi 12 avril 2023 a réuni une soixantaine de convives dans la salle multifonction de Langan.



Une ambiance joyeuse : les rires, les histoires et les chansons étaient au rendez-vous.



INCIVILITÉS SUR TERRAIN DE FOOT

Suite à la dégradation du terrain de foot dans la nuit du 19 janvier dernier où des personnes se sont amusées à faire un rodéo en voiture (voir photo), nous avons été sollicités par l'association sportive ELCC (Foot) pour le remettre en état.

Cinq heures de travail ont été nécessaires à M Jolivet (adjoint) et M Sevin (président de l'association) pour conduire le rouleau compacteur prêté gracieusement par l'entreprise Perrotin, que nous remercions chaleureusement.



RAPPEL RÈGLEMENT D'URBANISME



Pour toute modification de l'aspect extérieur de votre habitation : façade de maison, nouvelle clôture ou construction, nous vous invitons à vous renseigner en mairie avant tout achat de matériel sans validation en amont.
Comptant sur votre compréhension Jolivet (adjoint à l'urbanisme)

COMMISSION BÂTIMENT DU 5 JUIN 2023

Mairie :

La réception est prononcée depuis mai 2022, néanmoins il existe de nombreuses réserves non levées. Sur les dossiers futurs il est nécessaire de tracer tous les disfonctionnements par écrit afin de ne pas laisser les remarques verbales tomber dans les oubliettes.
Malgré de nombreuses relances par Archipel aux entreprises et à l'architecte il reste encore des réserves au 18/02/2023.
Les réserves seront soldées par les entreprises du cabinet médical (suivi par Mme Quignon, Archipel).
Solde : Menuiserie métallique, Barillets à Changer 10/ Carte, Enduit extérieur, Vitre Accueil, Contrôle isolation.
La rétrocession du terrain espace vert est à formaliser.

Cabinet médical (2024) :

Le projet est validé à la somme de 348 892 € TTC et signé chez le notaire, reste une signature chez Archipel prévue le 14 juin.
Démarrage travaux janvier 2023 livraison au plus tard 3^{ème} trimestre 2024, Cabinet le 16/10/2024.
Nous allons lancer une recherche de médecin par un consultant externe.



Maison des associations (2023/2024) :

Une demande a été faite à la préfecture pour décaler une nouvelle demande sur l'exercice 2023 de 104 000 € Elle a donné son accord.
Nous avons reçu un accord d'aide de 75 000 € par le département.
Nous demandons une aide complémentaire à l'état au titre de la DSIL de 84 000 €
Le permis de construire est validé.
Les marchés sont signés le 31 mai en mairie. Le planning est en attente !!!!
A ce stade estimation dépenses à 459 000 €, recette à 443 790 € à confirmer avec la préfecture.

Épicerie :



Les dossiers de subventions DSIL, Département et Fonds de concours sont déposés.

La consultation APD (Avant-Projet Définitif)/AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage) est confirmée pour un APD en juin pour boucler nos demandes de subventions avec un démarrage de travaux en décembre. Le cabinet KLM a été retenu.

A ce stade estimation dépenses à 458 000 €.

Projet École (2024/2025) :

Les enseignants ont exprimé leurs besoins
La municipalité a aussi formulé un cadre d'économie d'énergie et de consommation d'eau.
Les ATSEM(s) et les parents d'élèves n'ont pas répondu au projet de Cahier des Charges présenté dans la commission précédente.
Un groupe projet sera à définir : Élus, Enseignant, Agents, Parents d'élèves et ALEC. Il sera rappelé que les réunions avec l'AMO seront probablement entre 9h et 18h.
La cible est un dépôt des dossiers en 2024.
Dossier de subvention à préparer : DETR, DSIL, Département, Fonds de concours, ADEM, Agence de l'eau.
Projet à l'étude : Faisabilité Garderie et /ou Cantine.

Reste à valider en termes de besoin et priorité :

- Portage Madison et Vilboux
- Madison, Étude MAM / Guinguette / Brocante (le bail est à finaliser en fonction du foncier)
- Vilboux, Une étude d'un bâtiment intergénérationnel avec un bailleur social est en étude
- Colocation personnes âgées isolées (Besoin 2500m2), une réunion est à planifier avec Age et Vie lorsque nous serons éligibles (Boulangerie, Épicerie, Médecin, café ...)

Divers :

- Changement Climatique :
 - Énergie. Étude énergie verte sur chauffage école en complément ou substitution du gaz
 - Panneaux photovoltaïques : Salle de sport, École, Épicerie.
 - Eau pluviale : Végétalisation des espaces publics, École, Parking Mairie.
- Architecture :
 - Rénovation des façades rue de Romillé.
 - Validation au PLUI des aspects architecturaux ruraux sur les bâtiments à 300 m de la Mairie.
 - Déplacement des toilettes place de l'église.

GESTION ET ENTRETIEN DU CIMETIÈRE COMMUNAL

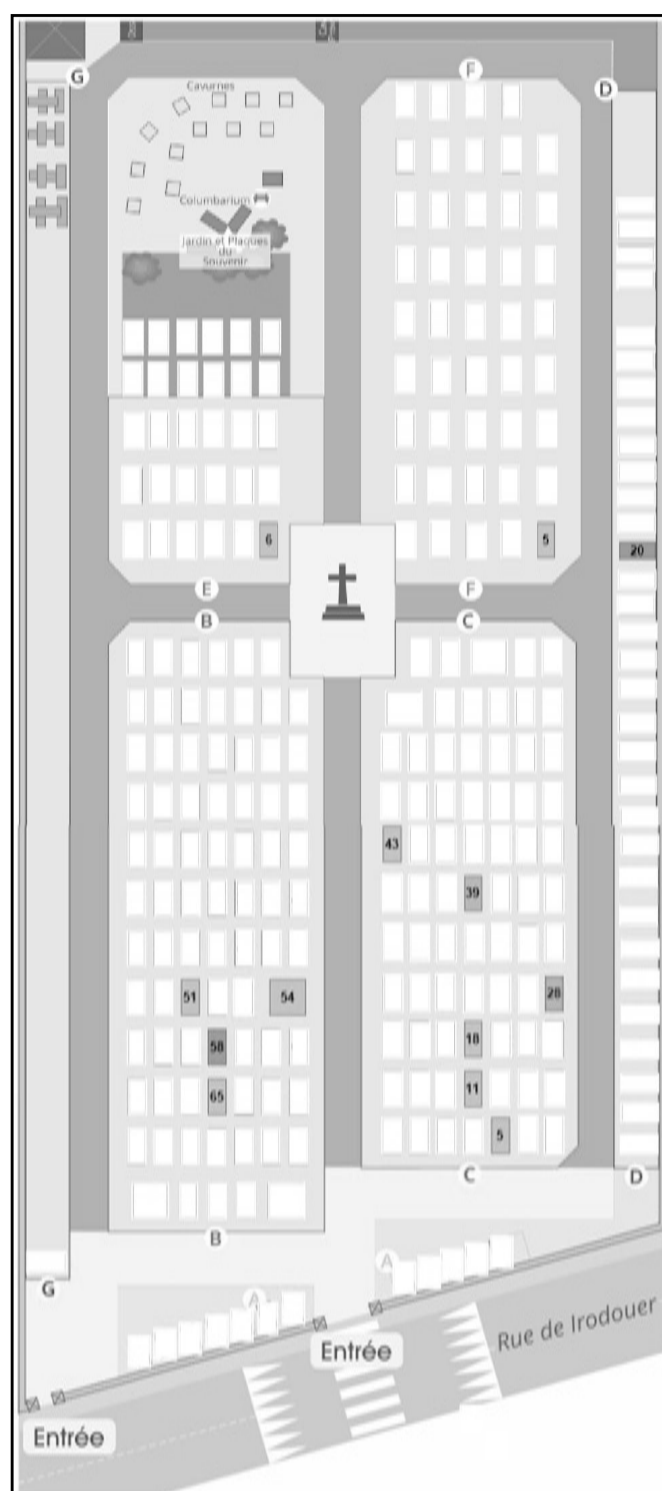
Le cimetière est un espace public de mémoire et de recueillement. Son entretien répond à un enjeu de respect du lieu, des personnes défunt(e)s et de celles qui viennent se recueillir sur leurs tombes.

Jameson Feuillé, stagiaire, a été recruté à la mairie de Langan début avril pour faire l'état des lieux de toutes les informations relatives à la gestion et l'entretien du cimetière. Cette tâche implique de répertorier toutes les concessions expirées ou en état de dégradation ; d'informer les titulaires des concessions de toute modification ou expiration et de traiter les demandes de renouvellement. Il s'agit d'un travail délicat qui requiert de la sensibilité et de la diligence, mais il est essentiel pour préserver la dignité et le respect de notre cimetière.

La commune a pour responsabilité d'entretenir les voies d'accès, les espaces de séparations entre les sépultures, les réseaux d'eaux, etc. En revanche, en ce qui concerne les sépultures, il incombe au propriétaire de la concession de conserver l'emplacement en bon état de propreté et d'entretien.

Or certaines sépultures parfois très anciennes, sont en état de dégradation avancé, sans que nous ayons pu établir de contact avec les concessionnaires. C'est pourquoi nous demandons aux familles de bien vouloir procéder au nettoyage de ces monuments ou de contacter la mairie avant que ne soit entamée toute procédure de reprise de concession pour abandon. Voici la liste des concessions qui présentent un état de dégradation léger ou avancé.

***NB :** si vous connaissez ou pensez connaître un proche de ses familles, veuillez contacter la mairie.*



N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
N° Emplacement	B51	B54	B58	B65	C5	C11	C18	C28	C39	C43	D20	E6	F5

ÉCOLE DU VIEUX MUR : PRIX ECODO POUR LES CM

Le mardi 6 juin, les élèves de CM de l'école du Vieux Mur de Langan ont reçu le 1^{er} prix du concours Ecodo, concours organisé par la Collectivité Eau du Bassin Rennais en présence de Soizig Le Calvez, d'Antoine Graizeau de l'association Les Petits Débrouillards et de Daniel Yvanoff, maire de Langan. L'objectif du concours était de créer l'objet révolutionnaire de demain pour économiser l'eau. Les élèves ont présenté lors de cette journée les résultats de leurs travaux : une tablette à fixer sur le mitigeur de la douche, qui permet d'économiser l'eau en limitant sa durée. Depuis 4 ans, l'école du Vieux Mur est très impliquée dans le domaine de l'environnement et a été récompensée par l'obtention de 2 labels (Eco-école et E3D : Etablissement Démarche Développement Durable). Ces récompenses encouragent l'équipe pédagogique à poursuivre leur travail dans cette voie environnementale.



DÉPART DE MARIE (MADISON CAFÉ)



Après 20 années de service à Langan, une page s'est tournée le 16 avril 2023 avec le changement de propriétaire du Madison.

Marie avait invité famille, amis, clients, collègues pour fêter en intimité son départ et présenter son repreneur.

Un orchestre Irlandais MORSGAEL faisait partie de la fête avec Georges Breuil au violon et Nick Malicka à la guitare et au chant.

Elle nous a offert une soirée très conviviale qui s'est terminée aux premières heures du jour.

Merci à Marie pour avoir été présente pendant 20 années qui au-delà du bar a assuré un service aux habitants avec dépôt de pain, dépôt Ouest France, des plats cuisinés, un service cantine aux élèves de la cantine pendant le confinement.



OUVERTURE DU BARBE ROUGE

Du nouveau dans notre commune, la page du Madison Café se tourne et laisse place à celle du Barbe Rouge. Le nouveau pub a ouvert ses portes le 27 avril pour notre plus grand plaisir.

Vous aurez la possibilité de déguster un grand choix de bières (pression et bouteilles) accompagné de snacking (sandwiches, croques, hot-dogs,...), autour d'une partie de billard ou de baby-foot.

Jean-Christophe le nouveau gérant souhaite également faire à nouveau renaître l'esprit musical de notre emblématique « trousse chemise » fermé depuis plusieurs années. Pour cela, plusieurs concerts seront organisés tout au long de l'année, notamment dans la guinguette nouvellement créée !

Un nouvel équipement audio a également été installé dans l'établissement pour pouvoir diffuser de la musique, et pourquoi pas nous faire découvrir de nouveaux groupes de musiques ou styles musicaux lors des soirées karaoké et blind tests (*jeux de devinettes musicales*) qui seront organisées régulièrement. Il sera également possible d'acheter des disques vinyles d'occasion (à 15€ maximum, limité à 2 disques par personne). La condition ? Prendre une consommation, car cette activité n'a pas un but lucratif mais sera l'occasion de discuter et d'échanger autour de la musique. L'étage quant à lui sera dédié aux expositions de peintures, de mosaïques, ...



Les amateurs de sport ne seront pas en reste avec la retransmission de matches de foot, de rugby ou de grands événements sportifs.

Horaires d'ouverture :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Fermé	10h à 14h	10h à 14h	10h à 14h	10h à 14h	17h à 3h	10h30 à 21h

NOUVEAU À LANGAN : VENTE DIRECTE DE PRODUITS LOCAUX À LA FERME

Les produits laitiers de la ferme langanaise « Les Vaches à la Rue » sont enfin disponibles à la vente directe chaque mardi de 17h à 19h. D'autres produits paysans locaux sont disponibles pour compléter votre panier : pains, miel, fromages de chèvre, yaourts de brebis, bière artisanale, tisanes, sirops, paniers de légumes (à partir de septembre).

Vous avez peut-être remarqué sur la route d'Irodouër paître une trentaine de vaches Bretonnes Pie Noir, Froments du Léon et Jersiaises ?

Petites, légères, rustiques et très affectueuses, ces vaches sont moins productives mais leur lait est excellent pour la transformation en produits crémiers et fromagers. Les produits de la ferme sont d'ailleurs plébiscités par plusieurs restaurants gastronomiques : lait, crème crue, yaourts, crèmes dessert, Gwell, Skyr.

Les contenants sont au maximum consignés ou récupérés.

L'équipe de la ferme - Myriam, Anne-Laure et Emmanuelle – espère vous voir bientôt !

Infos pratiques :

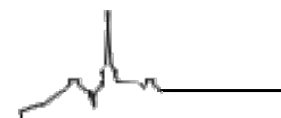
Mardi de 17 à 19h : vente libre et commande conseillée sur place ou sur le site internet à venir. Nous produisons au maximum sur commande afin de limiter les pertes de produits et les rendre accessibles au meilleur prix.

Jeudi de 17 à 19h : dépôt pour le Clic des Champs. Retrait des commandes passées en ligne via le site <https://www.leclicdeschamps.com>

Où ? 24 la « Rue » 35850 Langan. (direction Irodouër, à 1km du bourg)

Suivez-nous sur Facebook et Instagram @les_vaches_la_rue





CIVISME

Les différents bâtiments et espaces publics de la commune sont des biens communs à tous les Langanais qui en sont à la fois USAGERS et RESPONSABLES.

Néanmoins, des dégradations sont à déplorer ces temps derniers à la salle Multifonctions. Quel dommage !!

PETITS et GRANDS.....SOYONS RESPECTUEUX

"Ne fais pas à autrui ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse."



LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Au sujet des conciliateurs de justice (pour régler des différends à l'amiable entre particuliers):

1. Il est possible de se rendre à une **permanence** avec un conciliateur de justice.

Les 2 plus proches de Langan sont :

<p>Mairie de Tinténiac Adresse : Rue Nationale Code Postal : 35190 Ville : Tinténiac</p>	<p>Ressort de compétence (cour d'appel, TJ, CP) pour les ordonnances prises à compter du 1er janvier 2019 : Saint-Malo Communes : Saint-Malo Uniquement sur rendez-vous : Oui Jours de permanence : 2ème et 4ème vendredi du mois Heures de permanence : 9 h à 12 h Téléphone 1 : 06 74 08 55 35 Contact téléphonique au 06 74 08 55 35 ou par courriel à jean.dorange@conciliateurdejustice.fr</p>
<p>Mairie de Hédé Adresse : 7 place de la Mairie Code Postal : 35630 Ville : Hédé Téléphone : 02 99 45 46 18</p>	<p>Ressort de compétence (cour d'appel, TJ, CP) pour les ordonnances prises à compter du 1er janvier 2019 : Hédé Communes : Hédé Uniquement sur rendez-vous : Oui Jours de permanence : 2ème et 4ème mardi Heures de permanence : 9 h à 12 h Téléphone 1 : 02 99 45 46 18</p>
<p>Lionel HOUDAYER Cité judiciaire rue Pierre Abélard 35000 RENNES</p>	<p><i>(conciliateur rennais sollicité précédemment par la mairie)</i></p>

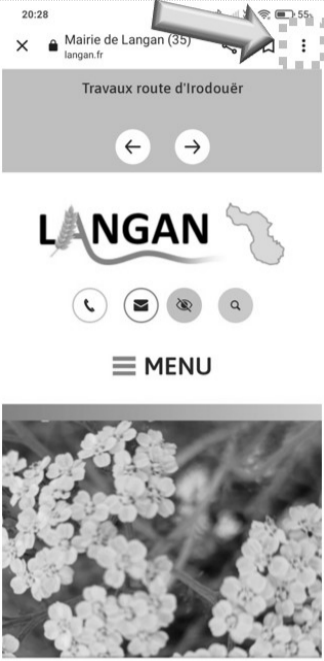


2. Il est possible de faire une **demande officielle** de conciliation, en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R48318>


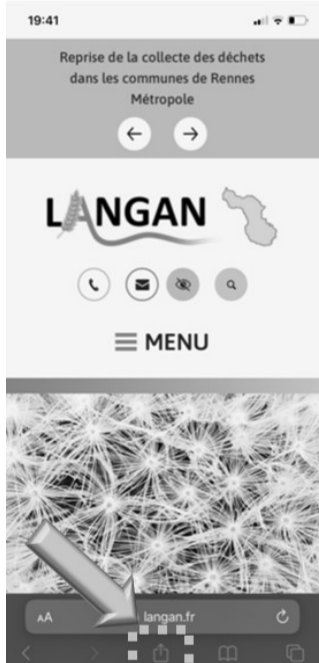
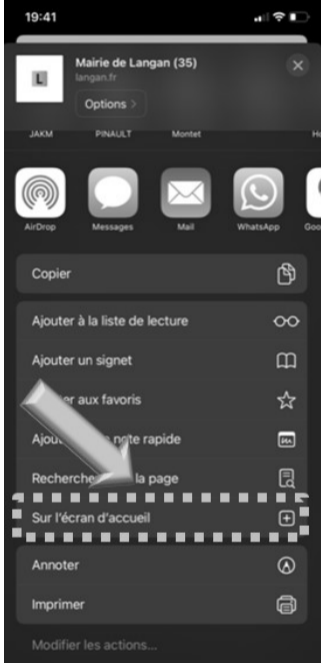
RACCOURCI SITE DE LANGAN SUR SMARTPHONE

Afin d'accéder rapidement au site internet de Langan sur votre smartphone, il vous est possible de créer un raccourci sur votre écran d'accueil en procédant de la manière suivante :

Android :

1. Se rendre sur le site https://www.langan.fr		
2. Cliquer sur le menu ☰	3. Sélectionner « Ajouter à l'écran d'accueil »	4. Appuyer sur « Ajouter »
		

IOS :

1. Se rendre sur le site https://www.langan.fr		
2. Faire apparaître le menu ☰	3. Toucher l'icône « Partage »	4. Sélectionner « Sur l'écran d'accueil »
		

**Vous êtes RETRAITÉ et vous souhaitez COMPLÉTER VOS REVENUS ?
DEVENEZ UN SUPERACTIF !**

- 1 Je m'inscris et je deviens SuperActif.
- 2 Je parcours les annonces des particuliers ayant besoin d'un coup de main.
- 3 Je prends contact et je crée du lien, tout en complétant mes revenus.

Ne pas jeter sur la voie publique.

RETRAITÉ ne veut PAS dire vivre en RETRAIT !

**PROPOSEZ VOS SERVICES,
TOUT EN CRÉANT DU LIEN SOCIAL !**

Plus qu'un service, un échange

REJOIGNEZ-NOUS !

Ne pas jeter sur la voie publique.

**LES SUPERACTIFS : RETRAITÉS EN MISSION !
LA PLATEFORME INTERGÉNÉRATIONNELLE
QUI VOUS AIDE AU QUOTIDIEN !**

www.lessuperactifs.fr

REJOIGNEZ-NOUS !

Ne pas jeter sur la voie publique.

**VOUS AVEZ BESOIN D'UN COUP DE MAIN ?
EMBAUCHEZ UN SUPERACTIF !**

www.lessuperactifs.fr

- 1 Je m'inscris.
- 2 Je parcours les profils des SuperActifs et/ou je poste une annonce concernant mon besoin.
- 3 Je trouve la perle rare.
- 4 Je prends contact et crée du lien.

Plus qu'un service, un échange !

Ne pas jeter sur la voie publique.

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES DÉPARTS DE FEUX

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr





LES GREFFÉS



« TRANSHEPATE 35 Cyclo » Samedi 24 juin 2023

Projet TBO Vélo ?

Un Tour de Bretagne Cycliste des Greffés est organisé par Amigo Bretagne tous les 2 ans (années paires). TBO organise une journée Cyclistes Greffés dans le cadre de la semaine du Don d'Organes 2023, en alternance avec le Tour de Bretagne Cycliste. Le public rencontré sur le parcours a comme toujours été très bienveillant et sensible à notre cause du Don d'Organes.

Vélos : tous types de vélos de route étaient autorisés : vélos avec ou sans assistance électrique / tandems / vélos couchés / (VTTs non autorisés).....

L'arrêt de 30 minutes à Langan a permis aux participants de pique-niquer au Barbe Rouge.

Le parcours était découpé en plusieurs étapes :

- Etape 1 : CHU Pontchaillou / Pacé (8,4 kms)
 - Etape 2 : Pacé / Parthenay de Bretagne (7 kms)
 - Etape 3 : Parthenay de Bretagne / Gévezé (6 kms)
 - Etape 4 : Gévezé / Langouët (5 kms)
 - Etape 5 : **Langouët / Langan (3 kms) Arrêt de 30 minutes Ville étape**
 - Etape 6 : Langan / Romillé (5 kms)
 - Etape 7 : Romillé / Clayes (7 kms)
 - Etape 8 : Clayes / St Gilles (4 kms)
 - Etape 9 : St Gilles / Pacé (5 kms)
 - Etape 10 : Pacé / CHU (8,4 kms)
- Distance totale à parcourir : **58.8 kms** avec un arrêt de **30 minutes** à la ville étape.

UN PETIT TOUR À LA BIBLIOTHÈQUE...

La Bibliothèque a organisé le mercredi 17 et le samedi 20 Mai, des ateliers créatifs parents-enfants. Au

programme réalisé Ces ateliers ont été animés bénévolement par Barbara Gaunet, plasticienne, habitant Langan qui a apporté son expérience en la matière, mais elle a aussi partagé ses propres créations sous forme de tangram, finement décorées.



Ces séances ont réuni une quarantaine de personnes qui se sont essayées à cette pratique :

On bricole ensemble, on discute, on rit, on crée des liens...

Devant l'enthousiasme des participants, l'équipe de la bibliothèque vous donne rendez-vous dès septembre pour de nouvelles animations.



Rendez- vous le samedi 16 septembre de 10h à 12h

Atelier Parents-Ados : initiation au crochet

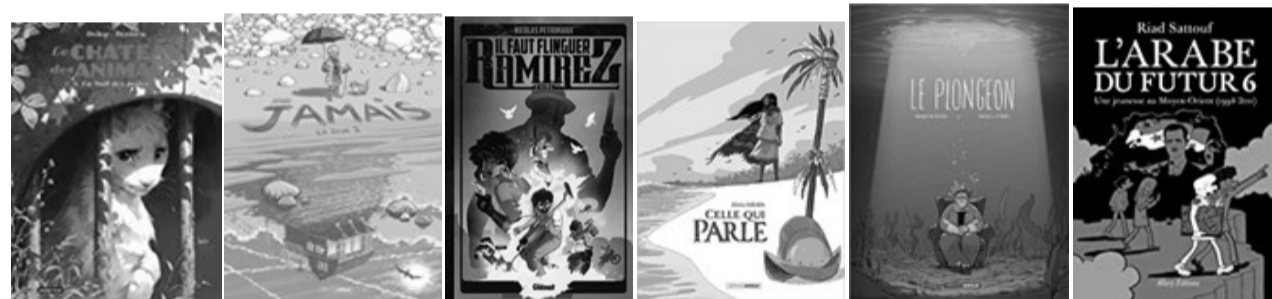


Venez apprendre les bases du crochet avec Claudia en réalisant votre « carré granny »
Le matériel sera fourni, mais si vous avez déjà un crochet et des chutes de laine, n'hésitez pas à les apporter !
Sans inscription au préalable

En juin, de nouveaux livres ont pris place sur les étagères de la bibliothèque

Le choix des ouvrages proposés aux usagers de la bibliothèque ne doit rien au hasard, toute l'équipe se concerta, une partie de l'acquisition se fait en fonction de l'actualité littéraire, mais aussi pour alimenter le fonds général, remplacer les ouvrages détériorés ou dépassés.

Voici quelques livres pour vous donner envie de lire pendant vos vacances et surtout, de passer à nous voir à la bibliothèque !





La bibliothèque est ouverte en juillet :

Le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h
 et prendra ses vacances du 1^{er} au 29 août 2023

Prêt vacances :

À partir de fin juin, lisez plus en prenant votre temps ! La bibliothèque vous propose un prêt vacances ; Vous pouvez emprunter 3 livres de plus et garder vos documents plus longtemps (durée de prêt rallongée jusqu'en septembre).

Soit, 6 livres par lecteur et 4 DVD par famille

Dès le mercredi 30 août, la bibliothèque reprend ses horaires habituels d'ouverture :

OUVERTURE : Mardi : 16h00-18h00, Mercredi : 16h00-18h00, vendredi : 8h30-11h00, samedi 10h00-12h00
Hors vacances scolaires

Vous souhaitez vous inscrire à la bibliothèque, il suffit de passer pendant les permanences :

5€ / famille / an à compter du jour de l'inscription.

Modalités de prêt

3 livres / abonné (*dont 1 nouveauté*)

2 DVD/famille (*dont 1 nouveauté*)

Ils sont empruntables pour une durée de 3 semaines

Toute l'équipe de la bibliothèque

Vous souhaite un bel été !

Et bien sûr, si vous souhaitez rejoindre notre équipe vous êtes les bienvenus.



Comment s'inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV) ?

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service en ligne ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie.

L'utilisation du téléservice ne nécessite pas de justificatifs.



En ligne :

Le service en ligne vous permet de déterminer si la surveillance de votre logement dépend des services de police ou de gendarmerie.

L'opération tranquillité vacances est possible en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer: Guadeloupe - Guyane - Martinique - Mayotte - La Réunion.

Votre inscription à l'opération tranquillité vacances doit être effectuée **au plus tard 3 jours avant votre départ** si votre logement dépend des services de police.

Votre inscription doit être effectuée **au plus tard la veille du départ** si votre logement dépend des brigades de gendarmerie.

A l'aide d'un compte FranceConnect: Connexion avec l'identifiant et le mot de passe de l'un des comptes suivants : Impots.gouv, Ameli, lidentitenumérique (laposte), Yris, MSA ou Alicem, vous pouvez vous inscrire à l'opération avec le service en ligne suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Sur place


Votre logement est surveillé par les services de police ou les brigades de gendarmerie selon le lieu où il se trouve. Pour notre commune, il s'agit de la Brigade de gendarmerie de Bécherel, 36 bis rue de la Libération 35190 Bécherel, joignable au 02 99 66 81 04

Attention

Vous pouvez modifier certains éléments de votre demande (par exemple signaler une modification de l'accès à votre logement). En revanche, si vous souhaitez changer vos dates d'absence vous devez d'abord annuler votre demande pour en déposer une nouvelle. **La modification et l'annulation ne peuvent se faire qu'en vous déplaçant brigade de gendarmerie.**

Une fois la démarche réalisée, **vous n'êtes pas informé de la façon dont se déroule la surveillance**. Vous êtes contacté par la police ou la gendarmerie uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect.

**INFO
CHANTIER**



TRAVAUX SUR RÉSEAUX

LANGAN

Rue de Romillé RD25

La Sté Santerne va réaliser des travaux pour les raccordements et la pose de différents réseaux concernant l'alimentation du lotissement "Le Clos Chataigniers".

Date des Travaux : du 10 au 13 juillet 2023.


Pour les travaux, la Route de Romillé (RD25) sera fermée de 8 h 45 à 17 h 00 et une déviation sera mise en place.

La circulation sera déviée par la RD25 Route de Romillé – Romillé – RD28 – RD80 - Rue de Gévezé.

Nous nous efforcerons de minimiser la gêne occasionnée et nous vous remercions de votre compréhension et du respect de la signalisation.

RENSEIGNEMENTS
Direction de la voirie
Service Exploitation
 Tél. 02 23 62 29 74
 dve-pno@rennesmetropole.fr

Travaux réalisés par :
Santerne
 Tél. 02 99 09 01 45
INFRA CONCEPT
 Tél. 02 99 83 41 76



Portail des données géographiques de Rennes Métropole

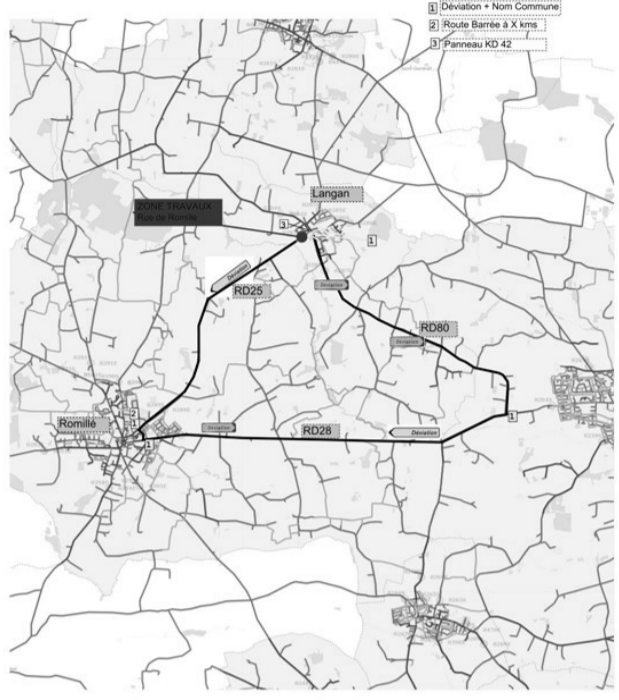
Carte de Rennes Métropole

Impression standard


RENNES MÉTROPOLE

Plateforme Nord-Ouest
 Marie-Jeanne Clément
 le 26 Mai 2023


PNO Pacé - Langan
Travaux de Réseaux - RD25 Rue de Romillé
 du 10 au 13 juillet de 8 h 45 à 17 h 00



23.06.2023



**INFO
CHANTIER**



TRAVAUX SUR RÉSEAUX

LANGAN

Rue de Gévezé RD80

Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 va réaliser des travaux pour la pose des câbles électriques et le raccordement d'eau potable concernant l'alimentation du lotissement "Le Clos Chataigniers".

Date des Travaux : du 17 au 21 juillet 2023.


Pour les travaux, la Rue de Gévezé (RD80) sera fermée pour tous les véhicules et une déviation sera mise en place.

La circulation sera déviée par la RD25 Route de Langouët – RD27 – Gévezé - RD28 – RD80 - Rue de Gévezé.
 L'accès des riverains ne pourra se faire pendant la durée de ces travaux.

Nous nous efforcerons de minimiser la gêne occasionnée et nous vous remercions de votre compréhension et du respect de la signalisation.

RENSEIGNEMENTS
Direction de la voirie
Service Exploitation
 Tél. 02 23 62 29 74
 dve-pno@rennesmetropole.fr

Travaux réalisés par :
Santerne
 Tél. 02 99 09 01 45
INFRA CONCEPT
 Tél. 02 99 83 41 76



Portail des données géographiques de Rennes Métropole

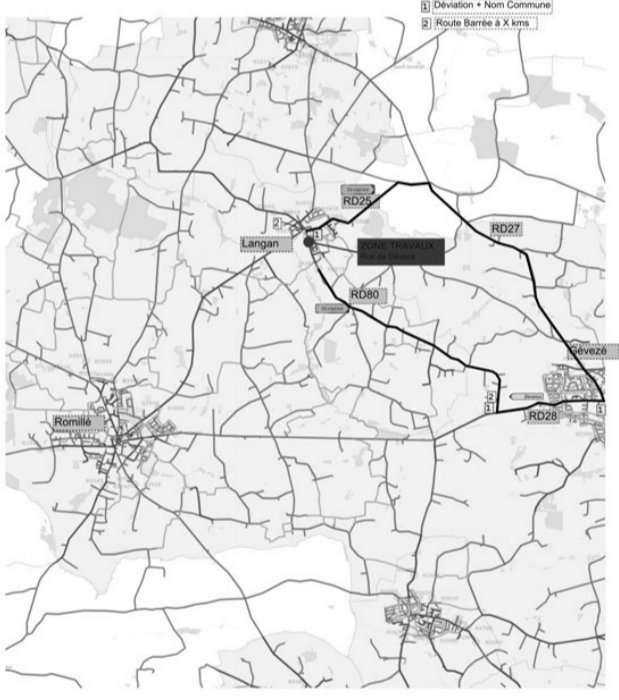
Carte de Rennes Métropole

Impression standard


RENNES MÉTROPOLE

Plateforme Nord-Ouest
 Marie-Jeanne Clément
 le 26 Mai 2023

PNO Pacé - Langan
Travaux de Réseaux - RD80 Rue de Gévezé
 Fermé du 17 au 21 juillet 2023



23.06.2023



FAMILLES SOLIDAIRES



Mineurs non accompagnés cherchent familles solidaires.

Le dispositif « Familles solidaires » du Département d'Ille-et-Vilaine permet à des familles bretonnes de parrainer et/ou d'accueillir des mineurs ou jeunes majeurs non accompagnés (jeunes autonomes de plus de 16 ans et moins de 21 ans).

Les Mineurs Non Accompagnés (MNA) sont des jeunes de nationalité étrangère arrivés seuls sur le territoire français sans ressources et isolés de leurs familles. Ils sont pris en charge par le Département dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance. Concrètement, le parrainage permet de proposer à un ou une jeune des temps de répit par rapport à la vie en collectivité et de tisser des liens localement : accueil pour un repas en famille, sortie, activité de loisirs, soutien scolaire...

« Cela m'aide beaucoup de savoir que je ne suis pas seul. » confie Tidiane, parrainé par une famille rennaise. Pour sa marraine, le retour est aussi très positif : « Le courant est passé. Il nous apporte beaucoup de joie et notre relation est construite sur la liberté ».

Plusieurs jeunes sont concernés et intéressés par un parrainage près de chez vous. Vous souhaitez en savoir plus ou vous souhaitez proposer un parrainage ? Rendez-vous sur www.ille-et-vilaine.fr/familles-solidaires et découvrez l'histoire de Mustafa, parrainé par Marie-André depuis plusieurs années, ou contactez le Département par mail à famillessolidaires@ille-et-vilaine.fr

SOPHROLOGUE



« Bonjour à tous, en tant que Sophrologue, je vous propose, à partir de septembre, des séances individuelles ou collectives, à Langan (*salle à définir*).

Je vous invite à une séance découverte de groupe offerte (maximum 8 personnes) :

Le lundi 4 septembre à 19h30 (lieu à définir).

Vous pouvez me contacter pour votre inscription par mail:

guibertamelie04@gmail.com ou 06-88-45-62-02

Belle journée à tous et à bientôt,

Amélie Guibert. »

OSTÉOPATHE

Modification des jours d'ouverture :

Le cabinet d'ostéopathie est désormais ouvert toute la journée les lundis, mercredis, vendredis et le samedi matin.



COMICE AGRICOLE

Le comice agricole de retour dans le Canton.

Après 3 années d'absence, le comice agricole du Canton de Montauban-de-Bretagne sera de retour le samedi 2 septembre 2023. Il aura lieu à Quédillac, sur le site de La Gérardais, lieu-dit à proximité de la salle polyvalente.

Depuis plus d'une année, les élus et les agriculteurs se retrouvent régulièrement pour l'organisation de cette fête agricole. Les 22 communes du Canton ont intégré la nouvelle association.

Les enjeux et les attentes à la fois des éleveurs/agriculteurs et celles des consommateurs étant en pleine mutation, une nouvelle organisation a été mise en place. De nombreux partenaires ont déjà répondu pour que cette journée attire et satisfasse un nombreux public.

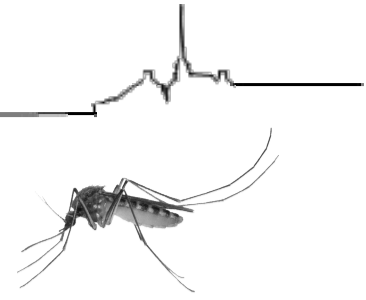
Et afin de marquer le retour de cette fête, le concours départemental du cheval breton se déroulera également sur un des espaces du comice. Plusieurs milliers de personnes sont donc attendues sur les parcelles réservées (9 hectares) et prévues pour les expositions, le labour, la restauration, les concours, les démonstrations, ...

STRUCTURE DE JEUX PRÉ-BESNARD

Après consultation de plusieurs fabricants de structures de jeux, il sera finalement possible de remettre en état la structure de jeux du Pré Besnard.

De plus, un projet de nouveaux équipements de jeux est en cours d'étude. Les informations vous seront transmises dès que possible.





PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE

Depuis 2020, l'Agence Régionale de Santé (ARS) est responsable de l'application du plan antidissémination de la dengue, du chikungunya et du Zika, élaboré par le Ministère de la Santé en 2006. L'ARS surveille la colonisation du territoire métropolitain par le moustique tigre *Aedes albopictus* vecteur de ces virus et met en œuvre la lutte antivectorielle (via un opérateur de démoustication) pour empêcher les circulations arbovirales potentielles. Installé en France depuis 2004, la propagation du moustique tigre est particulièrement rapide. Début 2023, l'insecte était implanté dans 71 départements de France Métropolitaine. Durant l'année 2022, *Aedes albopictus* a en outre été détecté dans 6 communes de Bretagne, situées dans les 4 départements. La commune de Domagné située en Ile-et-Vilaine est aujourd'hui colonisée, entraînant le classement du département en faiblement colonisé.

La Check List
anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !
Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère...

www.bretagne.ars.sante.fr

Ranger
à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz
au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Cache-pots
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez
pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

Couvrez
avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !
et passez le message à votre voisin !

Signaler la présence d'un moustique tigre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne

rien ne sert de **JETER** quand on peut **COMPOSTER**

ADOPTEZ UN COMPOSTEUR !

Vous habitez un pavillon ou un appartement en rez-de-jardin ?
Rennes Métropole distribue gratuitement des composteurs.

Pour quoi ?
Composter permet de transformer ses déchets alimentaires et de jardin en engrais naturel.

Comment ?
En vous inscrivant à une distribution près de chez vous :

- ⇒ Formulaire en ligne sur metropole.rennes.fr rubrique «déchets/propreté» puis «vos démarches déchets en ligne»
- ⇒ Numéro Vert Infos Déchets : **0 800 01 14 31**

BON À SAVOIR
Si vous vivez en immeuble, vous pouvez aussi composter.
Contactez-nous : biodechets@rennesmetropole.fr

Agenda et inscriptions metropole.rennes.fr
0 800 01 14 31 Service à appel gratuits

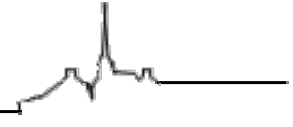
RENNES MÉTROPOLE

En vue du déploiement du tri à la source des déchets alimentaires, les habitants de maisons individuelles à Langan sont invités à s'inscrire pour recevoir leur composteur individuel :

- Soit via ce formulaire en ligne : https://mesbacs.rennesmetropole.fr/composteurs_cooronnees
 - Soit en Mairie s'ils n'ont pas accès à Internet

Il est possible de consulter le guide du compostage sur : <https://www.calameo.com/rennes-ville-et-metropole/read/005416234b5a73514602c> et en version papier à la Mairie.

Par ailleurs, un site de compostage partagé sera installé pour les habitats collectifs sur la commune à l'automne.



SIM

Concert SIM



L'école de musique de Tinténac nous a proposé le samedi 2 juin en l'église de Langan un concert de qualité aux sons de différentes cordes et sous le diapason de Brigitte Pétoin.

Le public a pu apprécier et découvrir des pièces celtiques et des œuvres de W.A. Mozart, G.F Haendel, E. ELGAR, H. Mancini et du compositeur/violoniste bretilien Stéphane Cerveau. Merci à Vincent Delarose (Directeur SIM)

Musicalement.



Ecole de Musique du SIM
02.99.84.01.88
Contact@simecoledemusique.com

INSCRIPTIONS & RÉINSCRIPTIONS 2023 / 2024

DU SAMEDI 10 AU VENDREDI 30 JUIN 2023



RETROUVEZ-NOUS POUR LES PERMANENCES D'INSCRIPTION :

BÉCHEREL - SALLE APOSTROPHE (MAISON DU LIVRE)

Mardi 20 Juin - 17H00 à 19H00

Mercredi 28 Juin - 17H15 à 19H00

COMBOURG

Mardi 20 Juin - 17H00 à 19H00 (Salle de la Parenthèse)

Mercredi 14 Juin - 09H30 - 11H30 & 16H00 - 18H00 (Médiathèque)

Mardi 27 Juin - 17H15 à 19H00 (Médiathèque)

ROMILLÉ - COLLÈGE JACQUES PREVERT (SALLE DE MUSIQUE N°4)

Jeudi 15 Juin 2023 - 17H00 à 19H00

Mardi 20 Juin - 17H00 à 19H00

Lundi 26 Juin - 17H00 à 19H00



TINTENIAC - ECOLE DE MUSIQUE

Tous les jours de 09H30 à 19h00

MESNIL ROC'H - SALLE DES ASSOCIATIONS

Mardi 13 Juin - 17H00 à 19H00

Jeudi 22 Juin - 17H00 à 19H00

Retrouvez tous les documents, les informations et notre actualité sur :
www.simecoledemusique.com  





Le SIM École de Musique

Plaquette 2023/2024 

De la sensibilisation à
la pratique amateur



Tarifs 2023 - 2024

Quotient Familial	Tranche					Extérieur
	Tranche 1 De 0 à 360	Tranche 2 De 361 à 594	Tranche 3 De 595 à 625	Tranche 4 De 626 à 700	Tranche 5 Supérieur à 700	
Jardin Musical	T1	T2	T3	T4	T5	
Eveil Musical	130,50	130,50	130,50	130,50	145	195
Parcours Diplômant - 1 ^{ère} Année	157,50	157,50	157,50	157,50	175	225
- 2 ^{ème} Année	324,25	348,75	373,25	385,50	410	460
- 3 ^{ème} année et +	356,75	386,25	415,75	430,50	460	510
Parcours Libre Ados	434,75	476,25	517,75	538,50	580	630
Parcours Libre Adulte	195	225	255	270	300	350
Parcours Renforcé Ados	300	300	300	300	300	350
Parcours Renforcé Adulte	260	300	340	360	400	450
Ateliers Musiques Actuelles - Jeune	630	630	630	630	630	680
- Adulte	180	180	180	180	200	250
Parcours Renforcé MAA	240	240	240	240	240	290
Formation Musicale seule	200	300	340	360	400	450
Chorale	165	165	165	165	165	165
- Enfant	35	35	35	35	35	35
- Adulte	55	55	55	55	55	55
Pratique Collective seule	55	55	55	55	55	55

Calcul du Quotient Familial
Revenu Fiscal de Référence (avis d'imposition N-1) divisé par le nombre de parts, divisé par 12.
Le SIM calcule le nombre de parts à l'avantage des familles.
Exemple : 1 Adulte + 1 Enfant = 2 parts

Tarif dégressif
• 10% par enfant inscrit à partir du 2ème enfant de la même famille pour les cursus instrumentaux.

Règlement
• 1 fois, 3 fois ou 9 fois par prélèvement
• 1 fois par chèque et/ou chèques vacances

Dossier d'inscription (Disponible à partir du 10/06/23)
Disponible sur notre site internet, sur simple demande par mail ou dans les locaux de l'école de musique.

Joindre au dossier d'inscription :
• RiB + Mandat de Prélèvement SEPA
• Photocopie de votre avis d'imposition reçu en septembre 2022
• Photocopie de la notification de l'Allocation de Rentrée scolaire (ARS) reçue en 2022

Nos sites d'enseignement



Contact

02 99 84 01 88

Siège Administratif (secrétariat/comptabilité)
1 Place Ille et Donac
35190 TINTÉNIAC

contact@simecoledemusique.com

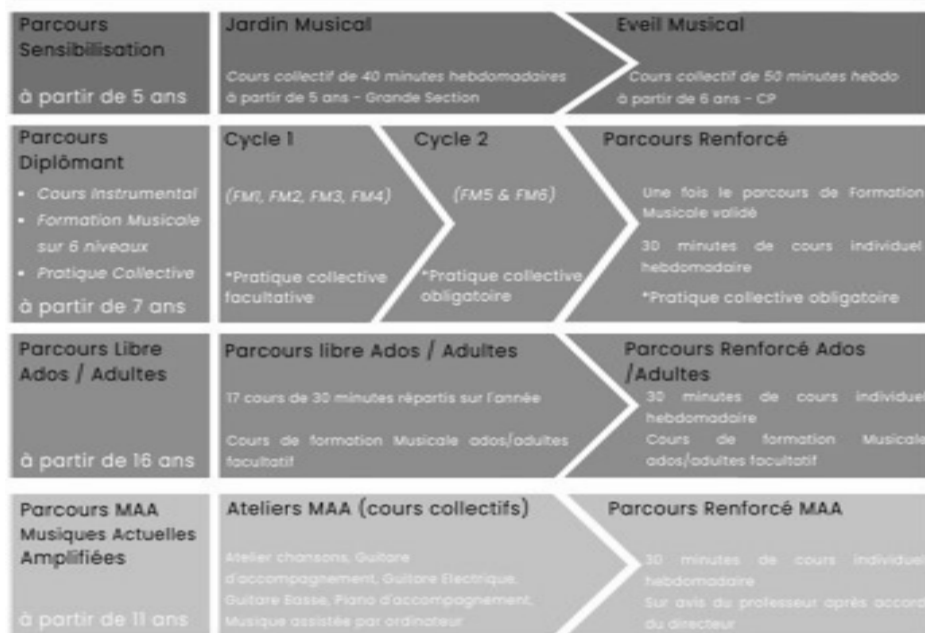
www.simecoledemusique.com

Le SIM - Ecole de musique

ecole_musique_sim



Les Parcours : Le SIM - Ecole de Musique



Les Instruments Proposés

Parcours Découverte
Pour les élèves inscrits en cours d'Eveil Musical, le SIM propose des séances de découverte instrumentales. Pendant plusieurs séances de 20 minutes, chaque enfant pourra découvrir et essayer les instruments de son choix (de 1 à 4 dans une liste proposée) avec les professeurs d'instruments.

Instruments à Vent

Les Bois : Clarinette*, Flûte à bec, Flûte Traversière*, Saxophone*, Trompette*, Trombone*, Tuba*

Les Cuivres : Trompette*, Trombone*, Tuba*

Instruments à Cordes : Guitare, Violon*, Violoncelle*, Contrebasse*, Guitare Basse

Percussions : Batterie, Claviers*, Divers

Traditionnels : Accordéon Diatonique*, Bandon*, Biniou*, Harpe

Claviers : Accordéon Chromatique*, Piano, Orgue

Instruments MAA
Piano d'accompagnement, Guitare d'accompagnement, Guitare Electrique, Guitare Basse, Chant

*Instruments disponibles à la location pour élèves débutants

Les Pratiques Collectives

Les Orchestres • Ensemble Vents/Percussions débutants (au projet) • Orchestre d'Harmonie (Cycles 1 et 2) • Orchestre à Cordes (Cycles 1 et 2) • Orchestre symphonique (au projet) • Musique de chambre (Cycles 2 et 3)	Les ensembles de Classe • Accordéons chromatiques • Bombardes • Clarinettes • Cuivres • Flûtes à Bec • Guitares classiques • Harpes • Percussions • Saxophones (Saxissimo)	Ensembles Vocaux • Chorales Enfants (7-11 ans) : Combourg, Romillé, Tinténiac • Chorales Adultes : - Romillé (Voix si Voix la) - Tinténiac (À travers chants)
Groupes de Musiques Actuelles Amplifiées • Groupes MAA • Guitare/Voix	Les ensembles de Musiques Traditionnelles • Bagadig en partenariat avec le Bagad "An Hantemoz" • Ensemble d'accordéons diatoniques et voix (Les Diaton's) • Musique Irlandaise (Ados/adultes)	

ASSOCIATION LANGAN FESTIVITÉS

Avis de faire part !

C'est avec plaisir que nous avons annoncé la création d'une nouvelle association au sein de notre commune prénommée Association Langan Festivités. Celle-ci, composée de Cédric DELACROIX (secrétaire), Sébastien COLLARD (Trésorier) et Katell DUPERRON (présidente), a pour objectif de proposer des manifestations socio-culturelles intergénérationnelles pour développer et entretenir les liens entre Langanais.

Notre première opération, qui aura lieu la matinée du dimanche 1 octobre 2023, sera une randonnée familiale sur le sentier de Langan. Ceci afin de le découvrir ou pour tout simplement passer un agréable moment entre amis ou en famille. Nous vous transmettrons toutes les informations dès la rentrée de septembre.

Comme pour toute association, et afin que celle-ci puisse fonctionner, nous faisons appel à des bénévoles (ponctuels ou faisant partie des membres). N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie, de l'un d'entre nous ou par mail : associationlanganfestivites@gmail.com
Au plaisir de vous divertir et de partager de bons moments entre habitants de Langan.



L'équipe de l'Association Langan Festivité

ASSOCIATION SPORTIVE DE ROMILLÉ

Durant toute l'année, à chaque vacances scolaires, l'association sportive de Romillé soutenue par le département et l'intercommunalité a organisé des activités à la demi-journée gratuites de découverte sportive pour les jeunes du territoire des 5 communes (Bécherel, Langan, Romillé, Miniac-sous-Bécherel et La Chapelle-Chaussée). Langan a reçu à bras ouverts le tir à l'arc, le hockey ainsi que l'athlétisme pour les 8-12 ans et le tir à l'arc pour les 6-8 ans. Ces interventions permettent à l'enfant de s'épanouir physiquement et mentalement grâce à de nouvelles activités et aux valeurs qui leurs sont transmises (valeurs d'Amitié, de Solidarité et de Respect).

De nouveaux projets sont en réflexion et construction pour la rentrée prochaine (animations sportive, créneaux sportifs ...), il vous reste donc beaucoup de surprises à découvrir pour la 2e partie de l'année 2023. Nous sommes à votre écoute si vous avez de nouvelles idées ou des envies.

Le pôle Éducation Populaire et les sections de l'ASR vous remercie pour cette année passée ensemble et vous souhaite de très belles vacances d'été. Nous avons hâte de vous retrouver au mois de septembre pour recommencer une nouvelle année sportive à vos côtés. Contact: 02 99 68 25 77, contact@asromille.fr, asromille.fr



COMITÉ DES FÊTES

Vide grenier 2023 :

Je tiens à remercier les membres et bénévoles du comité des fêtes, les élus de la commune, ainsi que les particuliers puis l'association a2m pour les voitures anciennes, ainsi que les exposants puis les visiteurs et aussi les Langanais pour être venue nombreux cette année pour notre vide grenier qui s'agrandit de plus en plus depuis 3 ans.

Le président
Nicolas Moisy

Repas bal et feu d'artifice du jeudi 13 juillet 2023 :

prix adulte : 14 €euro
prix enfant - de 12 ans : 7 €

Menu : kir
jambon à l'os frites
fromage salade
dessert
café
pour les réservations tickets en vente à la boucherie maison Gallais
puis au café le barbe rouge puis au 06.80.73.74.17.

À VOS AGENDAS

Tous les samedis de 10h00 à 12h00 (hors vacances scolaires)	Permanence des élus à la mairie
1 ^{er} juillet	Kermesse de l'école du Vieux Mur
13 juillet	Repas du Comité des Fêtes puis feu d'artifice à 23h00
1 ^{er} septembre	Forum des associations de 18h00 à 20h00 à la salle multifonctions
1 ^{er} octobre	Randonnée de l'Association Langan Festivités
7 octobre	20 ans de l'ELCC Football

Si vous souhaitez faire paraître une information dans le prochain bulletin, n'hésitez pas à contacter la mairie par mail de préférence : accueil@langan.fr

Directeur de publication : Erwan LE BERRE
Comité de rédaction et de lecture : Membres du conseil municipal

FEU D'ARTIFICE

jeudi 13 juillet

Feu d'artifice 23 h

Repas 14 euros

Kir

Jambon à l'os

Frites

Fromages/salades

Tartelette / café

RESERVATION :

06 80 73 74 17

SALLES DES SPORTS, RTE DE GÉVEZÉ

35850 LANGAN

